

BULLETIN D'INFORMATION

N°2 – FEVRIER 2007



Besoin de renseignements complémentaires ou des informations à nous communiquer... Contactez-nous : cviard@tpmed.org



Les Maîtres d'Ouvrages : Toulon - La Seyne - Six-Fours les plages - Saint Mandrier sur mer - Ollioules - Le Revest-les-Eaux - La Vallette du Var - La Garde - Le Pradet - TPM - Conseil Général Var - SIAPE - SIAHE - SIRTTEMEU - Marine Nationale - DDE Var - DDAF Var - DDAM du Var - CCI du Var - Chambre des métiers du Var - CDT - CLPEM du Var - BRGM - Université de Toulon - Fédération MART - Environnement Méditerranée - Octopussy - Union Maritime du Mourillon

L'aire de carénage du chantier naval IMS

Durant l'été 2006, la société International Marine Services (IMS), rachetée par Yachts Couach, a engagé des travaux pour permettre le traitement de toutes ses eaux de carénages et pluviales sur la zone technique nord du chantier, quartier Pin Rolland à Saint-Mandrier.

A l'automne dernier, la société et son maître d'œuvre, FR environnement nautique, ont pu présenter le résultat aux visiteurs, aux élus et aux membres d'associations locales de protection de l'environnement.



L'équipement complet comporte deux ouvrages : un bassin de stockage avec un décanteur lamellaire et une unité de filtration sur substrat. Ils permettent de récupérer toutes les eaux de lavage de carènes et de lessivage de la zone technique. Une fois collectées, ces eaux sont traitées pour éliminer toute trace significative de matière en suspension et de métaux lourds avant le rejet dans le milieu naturel. Les macro-déchets sont dirigés en décharge, tandis que les boues issues du traitement sont acheminées vers des sites spécialisés.

La société s'est également engagée à remettre aux autorités locales, deux fois par an, le

résultat des analyses de l'eau rejetée après traitement.

Il est prévu que l'IMS poursuive ses travaux l'été prochain ou le suivant afin d'équiper de la même façon la partie sud de sa zone technique.

Maître d'ouvrage: IMS (fiche n° 37)
Montant de l'opération: environ 400 000 € HT (1^{ère} tranche des travaux)
Partenaires financiers: L'Agence de l'Eau RM&C
Contact: www.i-m-s.fr

Les macro-déchets à la loupe

Le Conseil Général du Var lance l'étude sur les macro-déchets prévue au Contrat de Baie.

Alors que le travail de réflexion débute à peine, les principaux objectifs sont déjà définis : identifier l'origine de ces macro-déchets, leur quantité et leur nature, puis proposer des actions en amont et des moyens de gestion permettant de réduire, voire de supprimer, ces nuisances.



Le comité de pilotage regroupant les différents partenaires sera composé en février 2007. Sa première tâche sera de valider le cahier des charges de l'opération.

Maître d'ouvrage: Conseil Général du Var (fiche n°200)
Contact: jloeuillard@cq83.fr et apradayrol@cq83.fr

La capacité aquacole de la Baie du Lazaret

La baie du Lazaret se heurte, depuis plus d'un siècle, à une qualité des eaux insuffisante d'un point de vue sanitaire. Aujourd'hui, ce site fait l'objet d'un classement sanitaire « B » par arrêté préfectoral du 25/11/2004. Le suivi réalisé par IFREMER montre que les résultats sont aujourd'hui encourageants pour la qualité bactériologique des eaux et des coquillages, traduisant ainsi les efforts réalisés sur l'assainissement par les communes.

Par contre, les contaminations chimiques ne décroissent pas, tandis que les normes sont de plus en plus exigeantes vis-à-vis de la qualité des coquillages. De plus, les productions piscicoles intensives sur ce site fermé avec un faible renouvellement des eaux sont susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'environnement marin, sans qu'aucune expertise n'ait été menée jusqu'à présent.

Ainsi, la Communauté d'Agglomération a décidé de lancer une étude dont l'objectif est de :

- Faire un point sur l'état de santé du milieu marin de la baie et les pressions de l'activité de cultures marines, notamment la pisciculture ;
- Estimer la capacité aquacole de cette baie pour pérenniser l'existence des cultures marines, dans les meilleures conditions de production et dans une perspective de développement durable.

Démarrée en juin 2005, cette étude vient de s'achever en décembre 2006 par une présentation au comité de pilotage. Les résultats annoncés par le prestataire (BCEOM-COPRAMEX-MV aquaculture) ont permis de révéler l'évolution des contaminations chimiques dans les sédiments en comparant les concentrations avec

l'étude menée par IFREMER en 1989. Les apports des productions piscicoles pour l'enrichissement en matière organique sous les concessions ont également été étudiés.



Au final, l'expertise propose l'ensemble des éléments pour favoriser l'aide à la décision dans la perspective de développer les activités de culture marine et de définir les recommandations relatives aux pratiques actuelles.

Dans la continuité de cette étude, des actions se poursuivent notamment pour la suppression des friches aquacoles, préalable à un projet de remembrement des concessions, une charte de bonne pratiques et la réalisation des dossiers d'études d'impact à la fois globalement à l'échelle de la baie du Lazaret et par concession si la production piscicole dépasse 20 t/an.

*Maître d'ouvrage : TPM (fiche n°51)
Montant de l'opération : 93 500 € HT
Partenaires financiers : Agence de l'Eau RM&C, Conseil Régional PACA et Conseil Général 83
Contact : gqueffeulou@tpmed.org*

Protection de la baie des Sablettes contre l'érosion marine

La baie des Sablettes située sur le littoral de la commune de la Seyne sur Mer, est ouverte sur le large entre la pointe de Saint-Elme à l'est et la pointe de Mar Vivo à l'ouest. Ce littoral sableux est soumis à une érosion très importante face aux tempêtes.



Afin de remédier à ces problèmes, la ville de la Seyne sur Mer a réalisé une étude ayant pour objectifs de protéger la baie des Sablettes contre l'érosion marine et éolienne (Prestataire retenu : Océanide).

Le diagnostic a révélé qu'entre 1991 et 2005 le trait de côte en surface a régressé de 21% à l'ouest et de 29% à l'est. Il est impératif aujourd'hui de diminuer l'énergie des houles érosives afin de retrouver un équilibre sédimentaire dans la baie.

Pour cela, le bureau d'études a analysé les différentes solutions possibles pour protéger la plage et a rendu ses conclusions le 31 janvier dernier lors d'un comité de pilotage.

La commune examine actuellement les propositions de solutions techniques de cette étude afin de définir un projet de financement partenarial des travaux de protection.

Maître d'ouvrage : Commune de La Seyne sur Mer
Montant de l'opération : 76 000 € HT
Partenaires financiers : CR PACA, CG 83 et DIREN
Contact : andrthomas@hotmail.com

Zonage d'assainissement approuvé à Ollioules

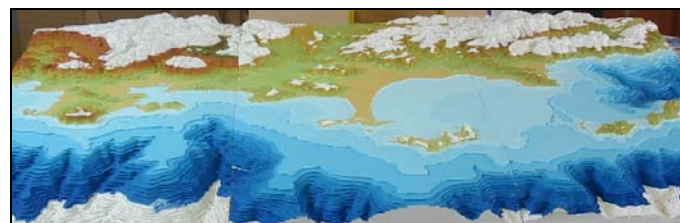
L'enquête publique relative au zonage d'assainissement sur la commune d'Ollioules vient d'obtenir un avis favorable en ce début d'année 2007. La délibération sera prise durant le mois de février. Cette étude avait été menée par le bureau d'études SAFEGE.

Maître d'ouvrage : Commune d'Ollioules (fiche n°92)
Montant de l'opération : 38 140 € HT
Contact : serv.environnement@ollioules.fr

Maquette topo-bathymétrique de TPM

Grâce aux bénévoles de l'Association « Les Amis de la Presqu'île de Giens » (APG) et à la participation d'une classe de CM2 de l'Ecole Primaire Saint-John Perse de Giens, l'agglomération toulonnaise est désormais représentée par une maquette topo-bathymétrique. Celle-ci reprend les courbes de niveaux terrestres et maritimes du territoire de TPM et la toponymie du réseau hydrographique, du relief et des localités.

Cette maquette sera mise à la disposition de TPM lors d'expositions ou de manifestations.



Maître d'ouvrage : Association APG
Partenaire financier : TPM
Contact : escampobariou@wanadoo.fr

Direction émettrice : DAET - Environnement - 7 Rue Picot à Toulon.
Rédaction et réalisation : Carole Viard - 04 94 05 35 27 - cviard@tpmed.org